

AG COMB 2015 / 05 février 2016

Rapport moral / Pascal NONAT

Merci de votre présence et participation – que j’espère active - à notre assemblée générale ordinaire électorale 2015.

Je tiens à remercier tout particulièrement Marie Hélène Amiable, Maire de Bagneux ; Bernadette David Maire adjointe en charge des associations ; Jean Max Calice, Conseiller municipal délégué au sport.... Josiane Combes, Présidente de l’OBS ; Michel Lebas de la FFCO ; Sonia Laroum Directrice Générale Adjointe des Services ; Gholam Esmaeelipour, Directeur du service des sports ; Martine Marchand Prochasson, ainsi que les personnalités du monde sportif local et départemental qui nous font l’honneur de leur présence.

Notre ami Marcel Barth nous a quitté prématurément en décembre dernier, emporté par la maladie. Marcel a été président du COMB de 2004 à 2006. Son engagement associatif bénévole était ancien et très fort : comme parent d’élève avec la FCPE de 1986 à 1996 à l’école Albert Petit puis au collège Romain Rolland, avec dans cette période une implication au niveau des instances départementales. Il participait également à la Caisse des écoles sur Bagneux. Adhérent de notre section tir à l’arc, de 1995 à 2007, Marcel en a été membre du bureau et Vice-Président aux côtés d’Armelle GRASLAND. Il a joué un rôle actif dans l’organisation de concours et l’encadrement de l’initiation.

Egalement bénévole aux Restos du Cœur, Marcel nous laisse le souvenir d'un homme de caractère et d'une grande franchise, prenant position mais également d'une grande générosité à l'image de son engagement bénévole.

Je vous propose d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire de Marcel.

Ces dernières années nous avons souvent regretté collectivement de ne pas pouvoir consacrer plus de temps à la réflexion sur les sujets sportifs et les enjeux de développement de nos activités. Le poids du quotidien, l'impérieuse nécessité de mobiliser nos énergies pour préserver et redresser la situation financière du club nous ont fait reléguer au second plan ce travail.

2015 marque de ce point de vue un tournant majeur et positif avec la formalisation des projets sportifs élaborés par l'ensemble des sections sur la base d'un bilan des dernières saisons. Le document de restitution élaboré collectivement et coordonné par le siège du club (je tiens ici à remercier particulièrement Christian Bertheau et Stéphan Magne pour leur mobilisation sur le sujet pendant quasiment une année complète) constitue un précieux outil de travail pour identifier les besoins de tous ordres : bénévoles, éducateurs, formation, équipements, transports.... Mais ce travail met aussi et on pourrait dire surtout en évidence le foisonnement de projets et des innovations pour permettre le développement du sport pour tous à Bagneux et s'adresser le plus largement la population balnéolaïse et des communes environnantes.

Bien entendu, il ne s'agit pas de tomber dans une euphorie béate, le travail réalisé montre que de nombreuses sections peuvent traverser des périodes difficiles, des « trous d'air » puis repartir de l'avant en s'appuyant sur le club omnisport et la force du collectif.

Le travail réalisé est un support majeur dans nos relations et nos échanges avec nos partenaires : Municipalité, OBS, autres associations, fédérations, sponsors....

Bien entendu une fois ce premier travail important réalisé, il nous faut maintenant actualiser - en continu - nos projets sportifs, en intégrant de nouvelles dimensions et les développements envisagés.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons eu un échange stimulant provoqué par Isabelle Amiel sur la question du handicap et de la pratique sportive. Ce débat aura été utile puisque nous sommes en train d'avancer sur le sujet en prenant le temps nécessaire : réalisation et diffusion d'un questionnaire aux sections, prise de conseil auprès de structures compétentes, mise en place d'un groupe de travail avec la tenue d'une réunion le 20 janvier dernier. Je remercie d'avance Isabelle et les participants à cette réunion de nous en dire davantage ce soir sur l'avancement de ce projet.

Nous entendrons dans quelques minutes, le rapport financier de notre trésorier Olivier Fischer qui détaillera utilement l'évolution de notre situation financière mais je me dois ici d'en dire quelques mots.

Dans un contexte difficile nous enregistrons pour la troisième saison consécutive un résultat positif, il est de 59 303 € pour 2014/2015 contre 48 618 € en 2013/2014 et 22 201 € en 2012/ 2013. Pour mémoire, nous avons une perte de 55 306 € en 2011/ 2012.

Sur la dernière saison, notre fonds associatif (nos fonds propres) repasse en positif pour la première fois depuis de nombreuses années : il est à + 15 818 € sur le dernier exercice contre - 114 305 € en 2012. Nous étions d'ailleurs sous le coup d'une procédure d'alerte de notre Commissaire aux comptes. Ce redressement est imputable aux efforts et au travail de tous : nous avons introduit de la rigueur et du sérieux dans le travail stratégique de construction et de pilotage des budgets, nos procédures sont robustes et nous avons su anticiper et parer les coups durs. Evidemment, il ne peut y avoir de relâchement dans la période qui s'ouvre, car il nous faut impérativement poursuivre la reconstitution du fonds associatif à niveau d'environ 100 000€ pour nous mettre davantage en sécurité.

Il convient d'autant plus d'être vigilant et persévérant que des incertitudes et de lourdes menaces obscurcissent l'horizon pour la saison en cours et la prochaine période.

Le contexte est évidemment caractérisé par la réduction drastique des moyens des collectivités locales. Je rappelle « simplement » qu'un plan de réduction des dotations aux collectivités locales de 11 Mds € a été décidé d'ici 2017 par le gouvernement et est en cours d'exécution. Concrètement cela fait peser une menace lourde sur la capacité des communes à soutenir le mouvement associatif en contribuant entre autres au

financement des associations par le biais des subventions. Je rappelle que ces subventions sont notre seconde ressource après les cotisations des adhérents.

Seconde menace : derrière une modification en cours des règles d'attribution – passage à la contractualisation avec les villes -, la majorité du Conseil Départemental des Hauts de Seine s'attaque elle aussi à nos subventions : elles sont déjà passées en 3 ans de 60 000 € à 44 000€ en 2014/2015. Nous venons d'apprendre que les subventions pour les manifestations sportives ne sont pas reconduites soit un manque à gagner de 2 600€ pour le foot masculin et 3 000€ pour le rugby. Les subventions pour les stages de perfectionnement subissent le même sort : - 1 085€ pour la natation et - 2 325€ pour le rugby.... Les budgets des sections concernées sont donc potentiellement impactés. Sous prétexte du changement de règles, nous sommes toujours en attente pour la partie la plus importante, celle du fonctionnement...

Concernant le CNDS rappelons que le montant global de l'enveloppe devrait baisser significativement dans la prochaine période. Dès cette année, les modalités de traitement des dossiers vont changer : Le CNDS National a souhaité que le nombre de demandes de subventions soit divisé par deux tout en nous disant sa volonté de garder pour cette année pratiquement la même enveloppe financière qu'en 2015.

De ce fait, la DDCS 92 propose que les comités départementaux des fédérations sportives soient les porteurs des projets en mutualisant les actions des clubs dans un même sport... à charge pour les comités départementaux de gérer la distribution des subventions accordées. Concrètement, tout cela – avec la complexité de construction

des dossiers - converge dans une même volonté de décourager et de réduire le nombre de demandes et ainsi d'abaisser les subventions accordées.

La suppression des DDI (Dispositif départemental d'Intégration) qui sont une aide à la prise de licence pour les plus défavorisés, est actée soit un manque à gagner potentiel de - 17 000 € pour le COMB.

Enfin pour couronner le tout, la majorité du Conseil départemental des Hauts de Seine s'attaque à l'accès au « Sport pour tous » avec une tentative de remise en cause le P@ss 92 soit une aide de 70 € pour chaque collégien - 45 000 dans le Département - de 11 à 15 ans qui souhaite s'inscrire entre autres à une activité sportive.

Pour mémoire, sur la saison 2014/2015, sur 718 jeunes de 11 à 14 ans adhérents au COMB, 487 en bénéficiaient. Sur la saison en cours, ils sont 475 sur 673 à en profiter...

Marie Hélène Amiable en qualité de Conseillère départementale nous a publiquement alerté de cette situation : en effet, lors du travail d'élaboration budgétaire, la ligne concernant le P@ss 92 était à zéro contre 2,5 M€ précédemment. Cette remise en cause est inacceptable. Nous avons répondu à l'invitation de Marie Hélène Amiable pour participer le 25 janvier dernier à Nanterre avec d'autres responsables associatifs et sportifs à une réunion d'information et d'organisation de la riposte face à ce mauvais coup. Face à ces réactions et percevant sans doute le trouble ainsi créé, le Président du Conseil Départemental temporise et pratique le rétropédalage : il a délégué Madame Léandri, la Vice-Présidente en charge du dossier

à cette réunion pour annoncer le maintien du dispositif pour la rentrée 2016 / 2017 tout en proposant la mise en place d'un groupe de travail pour le faire évoluer.

Il se dégage très majoritairement de cette réunion, la volonté de maintenir l'architecture et les modalités du P@ss 92 mais par contre une unanimité s'est exprimée pour en augmenter le montant en tenant compte de l'augmentation des cotisations intervenue ces dernières années dans de nombreuses associations (par exemple pour compenser les frais de fédération concernant les clubs de sport).

Nous avons exprimé notre volonté de rester disponibles pour toutes les initiatives à prendre dans les prochaines semaines sur l'avenir du P@ss 92.

Il apparait indispensable de ne pas baisser la garde et nous vous proposons de lancer rapidement après cette assemblée générale une pétition, pour exiger le maintien du P@ss 92 dans son mode de fonctionnement actuel et demander une augmentation du montant de l'aide.

Je vous propose de nous adresser à l'ensemble des associations et structures de Bagneux concernées par le P@ss 92 pour porter ensemble nos demandes au travers de cette pétition. Un petit collectif opérationnel pourrait être mis en place pour animer cette bataille. Evidemment, nous avons une responsabilité immédiate : celle de solliciter très largement le soutien des adhérents du COMB avec l'organisation de la signature de cette pétition dans nos sections.

Je vous propose de solliciter ensuite un rendez-vous auprès de la Vice-Présidente du conseil départemental et de constituer à cet effet une délégation représentative des associations et structures impliquées et bien entendu des sections du COMB afin de réitérer nos demandes et exigences sur le sujet.

On le constate les menaces sur nos ressources sont réelles et leur diminution pourrait anéantir les efforts collectifs consentis ces dernières années. La vigilance est donc de mise ainsi que le respect de nos décisions collectives dans le pilotage des budgets.

Il convient de retenir de la saison 2014/2015 que le COMB comptait 3 986 adhérentes et adhérents (3 873 sur 2013/2014 et 3 839 sur 2012/2013). Derrière cette progression globale, les évolutions sont contrastées selon les sections. Pendant que certaines connaissent de belles progressions, d'autres peuvent rencontrer des difficultés souvent conjoncturelles parfois plus structurelles. Dans ce dernier cas de figure, il faut savoir se remettre en question et réinterroger son projet sportif. Le siège – comme nous avons coutume de dire – est évidemment disponible dans ces situations pour réfléchir avec les bureaux de section pour aider à sortir de ces situations... nous l'avons fait récemment avec la musculation confrontée à une concurrence sévère de nombreuses salles privées de remise en forme dans les environs.

Les effectifs féminins du COMB sont en progression de 6% sur la dernière saison et représentent 35% des effectifs du club. Je rappelle que le développement de la pratique féminine est une priorité : il faut noter et saluer ici la création récente d'une équipe féminine de rugby au sein de notre section rugby.

Deux derniers chiffres à retenir : les jeunes de moins de 20 ans représentent 57% des effectifs et les balnéolais 74%.

Comme d'habitude, vous trouverez dans vos dossiers des informations sur les résultats sportifs des adhérentes et des adhérents du COMB dans les compétitions sportives... un grand bravo à toutes et à tous pour ces résultats avec, j'en suis certain, beaucoup de plaisir à la clé.

Notre assemblée générale est cette année conformément à nos statuts électorale. Nous allons donc accomplir un acte démocratique en renouvelant notre organe de direction collective, le Comité directeur. Celui-ci se réunira ensuite pour élire l'équipe d'animation de la direction du club : présidence, secrétariat général, trésorerie et le bureau chargé d'aider le comité directeur à exercer ses responsabilités.

Dans un contexte difficile pour le bénévolat, je tiens à souligner ici que la direction du COMB, dans toutes ses composantes, a travaillé collectivement et a fait preuve d'esprit de responsabilité ce qui n'empêche pas les débats ouverts. Nous avons assumés collectivement nos décisions. Nous nous sommes appuyés pour faire vivre le club sur une équipe de salariés impliquée et coopérative.

Pour l'avenir, il nous faut envisager la future équipe de direction du club à la fois dans la continuité et le renouvellement... en tout cas, ma conviction est qu'il faut être attentif aux transmissions de responsabilités, en étant dans l'anticipation autant que possible.

Pour finir, il ne vous a pas échappé que l'année 2016 est riche en évènements sportifs majeurs dont les Jeux olympiques de Rio et l'Euro de foot en France. De beaux moments d'émotions et de plaisir en perspectives. Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas encore, je signale ici le projet d'animation autour de l'Euro de foot, mis au point par nos sections foot féminin et masculin en coopération avec le service des sports de la ville.